



Fichiers ressources

Biographies et évènements locaux

Les fusillés de Clairvaux



A Clairvaux devant le hêtre des fusillés

Le monument est situé dans la commune de Ville sous Ferté, hameau de Clairvaux. C'est une stèle en forme de mur avec le nom des 21 fusillés gravés dans la pierre, avec une effigie représentant un résistant attaché à un arbre avant d'être fusillé. La date de construction est 1946 et une souscription, à l'initiative de la section locale des Anciens Combattants de 14-18 et de 39/45-Clairvaux assura le financement. L'inauguration eut lieu le 22 septembre 1946 en présence d'André Marty, député de Paris.

Septembre 1941

1. Alexis Colin, fusillé le 24 septembre 1941, est originaire des Laumes en Côte-d'Or. Il était père de deux enfants. Il fut arrêté pour détention d'armes. C'était un ouvrier catholique.
2. Jules Frot était conseiller général communiste des hauts de Seine et conseiller municipal de Paris. Il avait été condamné à cinq ans de prison pour détention de tracts au mois de mai 1940. Il fut fusillé le 13 janvier 1942.
3. Constant Petitjean, 45 ans, menuisier et condamné à 5 ans de prison en septembre 1941 pour détention de tracts communistes

Mars 1941

4. Paul Chabassière, Chaudronnier, né à Châlons sur Marne, âgé de 50 ans, célibataire. Condamné à trois ans de prison par la section spéciale de Dijon pour avoir hébergé des militants communistes.
5. Maurice Romagon... Fiche (lien)
6. Félicien Parizé, 35 ans mineur à Montceau les Mines condamné à 5 ans de prison pour distribution de tracts communistes

7. René Pierre Legall, 41 ans, conseiller général communiste, conseiller municipal de Paris, marié habitait à Paris 36 rue des Boulets. Au cours d'une perquisition, on découvrit chez lui ds tracts communistes et un exemplaire ronéotypé de l'Humanité. Condamné à 5 ans de prison

8. Bernard Roy, habitait à Dijon, 34 rue de Jouvence, comptable, marié et un enfant. Condamné à 3 ans de prison par la cour spéciale de Dijon parce qu'il recevait des tracts et des journaux communistes.

Avril 1942

9. Jean Lelarge 35 ans, habitait 22 rue Léon Régnier à Charleville. Il était tôlier. Marié et père de trois enfants. 5 ans de prison pour tracts communistes par la section spéciale de Nancy.

10. André Chassagne 22 ans Célibataire, manoeuvre demeurait à Fresne 6 rue du Réservoir

11. René Plaud, 21 ans, imprimeur, célibataire, habitait à Villejuif Place de la Mairie.

12. Edgard Rousselle, Naours dans la Somme, 39 ans manoeuvre, détention d'armes, condamné par la Feld-Kommandantur 580 à Amiens pour deux ans de prison.

13. Roger Thibault, 39 ans deux enfants, vivait à Bourges 20 boulevard Foch, 3 ans de prison par la section spéciale de Bourges pour détention et diffusion de tracts communistes.

14. Marcel Linard, un jeune homme de 21 ans, ajusteur, demeurant à Draveil (Seine et Oise) 11 rue des deux cèdres. Condamné par la Feld Kommandantur 758 pour détention de tracts communistes à 1 ans de prison. Il ne lui restait que deux mois de prison à faire.

15. Eugène Lutherère, 5 ans de prison en septembre 1941 par la section spéciale de Nancy pour tracts communistes. Il avait 36 ans et demeurait 28 rue des Forges à Galley dans les Vosges et était coiffeur.

16. Ponsardin Roger, Cordonnier à Charleville, 18 rue Hyppolyte Taine avait 47 ans. Il possédait des tracts et des journaux communistes. Il fut condamné à 5 ans de prison par la section spéciale de Nancy.

17. Lucien Chagnoux, il avait 35 ans et était père d'un enfant. Plombier, il travaillait à Bourges et habitait 10 boulevard Juranville. 3ans de prison pour tracts communistes.

18. René Cossin, Employé à la Société Nationale de Chemin de fer. 36 ans, marié, un enfant. 5 ans de prison par la sections péciale de Nancy pour Tracts communistes.

Mai 1942

19. Robert Tachnoff, 34 ans, employé à la société Nationale des Chemins de fer. Il habitait à Paris, 19 avenue Stephen Pichon. Condamné par la section spéciale de Paris à 5 ans de prison pour possession de tracts communistes.

20. Benjamin Jourist, 26 ans, employé de commerce, habitait à Paris 8 rue Courat. Condamné à 18 mois de prison par la section spéciale de Paris pour infraction au décret du 26 septembre 1939 sur la dissolution du Parti communiste

21. Marcel Faivre, Chef de train, 43 ans, il habitait le département de la Meuse à Baroncourt. Condamné à 5 ans de prison par la section spéciale de Nancy pour distribution de tracts communistes, marié et 3 enfants.

Source : *la Dépêche de l'Aube 22 septembre 1946 Honneur aux héros morts pour la France.*

Document : ONAC

 [Imprimer](#)

 [Sommaire](#)

[Télécharger](#) 

[Retour](#) 